

REGLEMENT

1 – Il est interdit de fumer à l'intérieur des appartements, vous pouvez le faire sur le balcon.

L'hôte s'engage à bien s'occuper de l'appartement et de tout ce qui y est contenu. La direction se réserve d'effectuer un contrôle avant le départ ; de toute façon les cassures ou disparitions éventuelles, que nous vous prions de bien vouloir signaler à temps, seront débitées à leur prix coûtant. L'appartement doit être rendu dans les mêmes conditions dans lesquelles vous l'avez trouvé à l'arrivée. Les clients s'engagent à tenir un comportement qui ne dérange pas les autres clients, il devra donc éviter tous bruits ennuyeux comme par exemple: la voix élevée, les chaussures à talons hauts, un fort volume à la TV, le déplacement de meubles.

2- Les montants correspondant aux périodes de séjour qui ont été réservées sont entendus comme dus même en cas d'interruption anticipée du séjour

.3 – Il est interdit d'étendre le linge à l'extérieur des terrasses.

4 – Il est interdit de repasser sur la table. Il est obligé de se servir de la table à repasser qui est mise à disposition des clients.

5 – Pour utiliser les plaques de cuisson, suivre strictement ce qui est indiqué dans les avertissements.

6 – Les jeux qui se trouvent sur la terrasse au premier étage sont à la disposition des enfants qui séjournent dans la Résidence, à condition qu'ils soient accompagnés d'une personne adulte. Par conséquent il est interdit aux enfants d'utiliser les jeux sans la présence d'un accompagnateur.

La Direction décline toute responsabilité, et prie les accompagnateurs adultes d'utiliser les jeux correctement et de respecter les normes de sécurité. Des panneaux sont prévus, ils se trouvent à côté des jeux en question.

7- La Direction ne répond d'aucun objet ni valeurs laissés dans les appartements, dans les salles et les pièces communes, dans les automobiles stationnant dans le parking à l'intérieur de la propriété.

La Direction peut offrir aux clients, pendant les horaires de bureau, le service de dépôt de valeurs.

8 - La présence de chiens doit absolument être signalée au moment de la réservation par requête écrite. La Direction se réserve le droit d'accepter ou de refuser les chiens à suite. Dans la Résidence seulement les chiens de petite taille (max. 6 Kg.) sont admis avec un supplément de € 30,00. Seulement un chien est permis par appartement. Les animaux ne doivent pas être laissés seuls dans les appartements et ne doivent pas déranger les autres clients.

9 – L'appartement doit être laissé libre avant 10 heures du matin du jour de départ.

Les clients sont priés de laisser le coin cuisine dans les conditions où ils l'ont trouvé.

En cas contraire ils devront payer la somme de €. 30 pour le nettoyage final.

Le check-in pourra être effectué à partir du 15 Heures du jour d'arrivée

10 – Le service de secrétariat est à disposition des clients de 8:00 à 19:30 heures.

– Le service de conciergerie est à la disposition des clients de 19:30 à 24:00 heures et de 06:00 à 08:00 heures, sauf cas d'urgence et de nécessité même de 24.00 heures jusqu'à 8,00 heures du matin.

11- Change de linge du lit deux fois par semaine (chaque extra change à demande Euro 10,00)

Change du linge de la salle de bain chaque 2 jours (extra change Euro 4,00 par personne)

Serviettes de plage, à demande, (sous réserve de disponibilité), Euro 10,00 par personne (extra change Euro 3,00 par personne) ;

Si on ne va pas respecter ce règlement nous pouvons tout de suite annuler le séjour des clients et aucun montant sera retourné.

La Direction